



En partenariat avec le réseau ACTIFS et :



Communiqué de presse
1^{er} juillet 2022

26^e Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF)

28 et 29 juin Porte de Versailles – hall 5.2 & 5.3

Remise de prix de la 3^e édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique

Financé dans le cadre du programme Rénovons Collectif porté par Ile-de-France Énergies, l'AREC Ile-de-France (département énergie-climat de l'Institut Paris Region), l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) et les partenaires membres du jury ont remis ce mercredi 29 juin à 9h30 les prix de la 3^e édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique. Lors de la cérémonie de remise des prix, quatre collectivités lauréates ont été récompensées pour leurs projets exemplaires en faveur de la rénovation énergétique sur le patrimoine bâti.

Le Trophée des communes pour la rénovation énergétique est organisé pour la 3^e fois sur le Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France afin de promouvoir la rénovation énergétique. « Les collectivités et les élus ont un rôle majeur d'information, de facilitateur et de tiers de confiance sur la rénovation énergétique » indiquait Christelle Insergueix, directrice de l'AREC Ile-de-France, lors de la table-ronde précédant la cérémonie de remise des prix mercredi 29 juin. En récompensant les initiatives locales de rénovation énergétique, ce Trophée constitue un moyen d'encourager les villes pour accélérer la démarche de rénovation énergétique sur les bâtiments, publics et privés, et ce, quelle que soit la taille des communes.



En Ile-de-France, « la moitié des logements collectifs sont diagnostiqués E, F ou G » alertait Yann Wehring, vice-président de la Région Ile-de-France en charge de la Transition écologique, du Climat et de la Biodiversité. C'est pourquoi « la Région est très présente dans le soutien de la rénovation énergétique ».

Rémi Boyer, président de la Communauté de de communes Le Dourdannais en Hurepoix (91) et adjoint au maire de Saint-Chéron (91), ajoutait que « le rôle de l'intercommunalité est d'être moteur pour investir massivement dans la rénovation énergétique ». Enfin, Axel Urgin, adjoint au maire de Créteil (94) délégué au Développement durable et à la transition écologique, précisait que « pour gérer la contrainte budgétaire, il faut s'inscrire dans la durée », ce qui se traduit dans un plan pluriannuel d'investissement.

Lors de la cérémonie de remise des prix, quatre lauréats ont été récompensés. « Avec la guerre en Ukraine et les enjeux énergétiques actuels, ce Trophée revêt une autre dimension cette année » introduisait Yann Wehring. En effet, Alexis Martin, adjoint au maire de Nanterre (92) délégué à la Transition écologique et patrimoine communal, soulignait que « la guerre en Ukraine a montré l'importance de faire des économies d'énergie ».

Prix remis :

- La commune de **Fontenay-aux-Roses (92)** s'est vue remettre **le prix coup de cœur** du Jury par Yann Wehring ;
- La commune de **Puiseux-en-France (95)** a été primée dans la catégorie **de moins de 10 000 habitants** par Benjamin Chkroun, conseiller régional Ile-de-France et président du Conseil de Surveillance d'Ile-de-France Energies : « par ce prix, nous valorisons l'ingénierie interne des communes sur le sujet de la rénovation énergétique » ;
- La commune de **Saint-Mandé (94)** s'est distinguée dans la catégorie **10 000 à 30 000 habitants** avec un prix remis par Grégoire Frèrejacques, directeur général adjoint de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ;
- Enfin, la commune de **Rosny-sous-Bois (93)** s'est vue décerner prix de la catégorie **plus de 30 000 habitants** par Rolin Cranoly, maire de Gagny (93) et vice-président de l'AMIF.

« Cette 3ème édition du trophée nous permet d'encourager toutes les collectivités à prendre en compte le changement climatique et à aider leurs populations. Il est de notre rôle à nous, collectivités, d'aider les habitants, notamment pour récolter les subventions pour effectuer des rénovations globales car c'est le plus efficace. Cet enjeu est particulièrement prégnant sur le logement collectif, où nous devons aller discuter avec les copropriétaires et les syndicats pour qu'ils engagent des rénovations » concluait Rolin Cranoly.

COMPOSITION DU JURY

Ile-de-France Energies, AREC Ile-de-France, Association des Maires d'Ile-de-France, Région Ile-de-France, Banque des Territoires, FFB Grand Paris Ile-de-France, Ekopolis, Soliha Ile-de-France, Anah Ile-de-France, Cerema Ile-de-France, CAPEB Ile-de-France, Réseau ACTIFS, ADEME Ile-de-France.

Pour en savoir plus, téléchargez le dossier de presse [ici](#)

SALON DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE (AMIF)

28 et 29 juin 2022 | Paris, Porte de Versailles | hall 5.2 & 5.3

20 000 visiteurs | + 200 exposants

salon-amif.fr | @salon_amif | #salonAMIF

À PROPOS DU PROGRAMME RÉNOVONS COLLECTIF, PORTÉ PAR ILE-DE-FRANCE ÉNERGIES (IDFE)

Le programme Rénovons collectif, porté par Ile-de-France Énergies vise à accélérer et massifier la rénovation énergétique des copropriétés en France. Ce programme, qui se déclinera jusque fin 2023, doté de 13,7 millions d'euros, a été attribué par le Ministère de la Transition écologique et est entièrement financé par les CEE (certificats d'économie d'énergie). Avec 51 collectivités partenaires réparties sur tout le territoire, ce programme devrait permettre de toucher 20 millions d'habitants, soit près d'un tiers de la population française et de cibler 86 500 copropriétés.

Ile-de-France Énergies est un opérateur d'initiative publique qui compte pour actionnaires onze collectivités territoriales, trois syndicats de l'énergie et des acteurs privés. La structure a pour objectif de diminuer la vulnérabilité énergétique des francilien(ne)s en développant une offre de rénovation énergétique de l'habitat collectif. Son métier principal est d'apporter aux copropriétés franciliennes des solutions clés en main dans leurs projets de rénovation énergétique, allant de l'accompagnement technique en passant par le financement des travaux.

À PROPOS DE L'AREC ILE-DE-FRANCE

L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC Ile-de-France) est le département Énergie-Climat de l'Institut Paris Region. Elle a pour objectif de faciliter et d'accélérer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique en assistant les collectivités et autres acteurs franciliens. À l'interface des différentes échelles territoriales, elle coordonne et accompagne les acteurs relais sur les territoires pour décliner localement les objectifs énergie-climat.

À PROPOS DE L'AMIF

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) est, depuis une trentaine d'années, au service des communes de la Région capitale, permettant aux maires, acteurs de la République du quotidien, de faire entendre leurs préoccupations auprès des pouvoirs publics. Ce rôle fondamental joué par l'AMIF explique sans nul doute sa pérennité et son attractivité qui n'a cessé de croître, puisque plus de 80% des communes franciliennes sont aujourd'hui membres de l'Association.

À PROPOS DU SALON DE L'AMIF

Le Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) est le premier rendez-vous régional qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales. Au cœur de cet événement, l'engagement constant des Maires et des élus locaux en faveur de l'innovation, des technologies et de l'aménagement du territoire est mis en valeur grâce aux échanges vertueux entre décideurs publics et entreprises privées.

CONTACTS MÉDIAS

AMIF

Émilie Pouch

T 07 88 32 45 14

epouch@amif.asso.fr

Rénovons Collectif

Cihem Gharbi

T 06 10 71 14 15

c.gharbi@unicorp.fr

AREC Ile-de-France

Sandrine Kocki

T 06 07 05 92 20

Sandrine.kocki@institutparisregion.fr

SALON DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE (AMIF)

28 et 29 juin 2022 | Paris, Porte de Versailles | hall 5.2 & 5.3

20 000 visiteurs | + 200 exposants

salon-amif.fr | [@salon_amif](https://twitter.com/salon_amif) #salonAMIF